



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑎᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑎᑎᑦᑎᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

**PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 14 AVRIL 2021
(APPROUVÉ)**

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK)

Michael Barrett, vice-président
Mary Pilurtuut

Nommés par le gouvernement du Canada

Alexandre-Guy Côté
Caroline Girard

Nommées par le gouvernement du Québec

Vanessa Chalifour
Paule Halley
André-Anne Gagnon

Secrétaire exécutif

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement

Nancy Dea

Analyste des politiques

Annie Lamalice

SONT ABSENTS :

Tunu Napartuk, président, nommé par l'ARK
Mélanie Lafèche, nommée par le gouvernement du Canada

1. Adoption du procès-verbal de la 166^e réunion

Les membres discutent de la révision du procès-verbal de la 166^e réunion. Il est décidé de reporter l'adoption du procès-verbal à la 168^e réunion.

2. Rapport annuel 2020-2021

Les membres passent en revue leurs commentaires sur la version provisoire bilingue du rapport annuel 2020-2021. Le rapport annuel sera soumis à l'Assemblée nationale du Québec après modifications.

3. Document de discussion portant sur la création de l'Agence canadienne de l'eau

L'analyste en environnement présente un résumé du document de discussion portant sur la création de l'Agence canadienne de l'eau. Les questions abordées portent notamment sur l'objectif de la gestion et de la protection des ressources et des écosystèmes d'eau douce, le renforcement des politiques, la création d'une base de données sur l'eau douce afin de mieux comprendre les changements climatiques et de définir des stratégies d'adaptation, l'utilisation des connaissances autochtones, le développement économique, le renforcement de la collaboration scientifique, les données, les technologies et les infrastructures des écosystèmes d'eau douce ainsi qu'une stratégie de mobilisation publique pour leur gestion et leur protection.

Action

- **Communiquer avec des représentants de l'Agence canadienne de l'eau pour demander que le CCEK soit informé de tout fait nouveau concernant l'élaboration de politiques qui pourraient avoir une incidence au Nunavik.**

4. Projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives

L'analyste des politiques présente un résumé du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives qui a récemment été déposé. Le projet de loi n° 88 modifie les dispositions pénales de la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec. Il s'articule autour de trois axes principaux, lesquels comprennent la protection de la santé et de la sécurité des personnes et des animaux, la préservation du patrimoine faunique et la promotion de la qualité de vie dans les communautés locales, l'augmentation du nombre d'actions visant à réduire les menaces aux habitats fauniques ainsi que la modernisation et l'uniformisation des processus administratifs.

5. Stratégie de l'économie bleue du gouvernement du Canada

L'analyste des politiques présente un résumé de la Stratégie de l'économie bleue de Pêches et Océans Canada et des éléments qui s'appliquent au Nunavik. La Stratégie se divise en trois parties : axer l'économie bleue du Canada sur la croissance et la prospérité pour tous, positionner l'économie bleue du Canada sur la voie de la croissance et de la réussite et renforcer les secteurs océaniques durables et prospères au Canada.

Action

- **Préparer une lettre pour faire part des commentaires du CCEK sur la Stratégie de l'économie bleue.**

6. Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025

Le 2 novembre 2020, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a lancé le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025. Le Plan a pour objectif d'assurer un

approvisionnement en certains minéraux essentiels aux secteurs de l'industrie, de l'énergie et des services. Un certain nombre de gisements de ces minéraux sont situés au Nunavik.

Action

- Inviter un représentant du MERN à présenter le Plan à une prochaine réunion.

7. Mise à jour concernant la consultation du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Les membres sont informés que, dans le cadre de la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, un atelier a été prévu le 23 avril 2021. L'atelier cible des enjeux propres à la région Nord-du-Québec ainsi qu'aux régions éloignées et aux communautés isolées quant à la planification, au fonctionnement et au financement de la gestion des matières résiduelles. Il abordera également les défis que présentent les mécanismes actuels et explorera des pistes d'amélioration. Par ailleurs, l'analyste en environnement présente un résumé de la première audience publique portant également sur la région Nord-du-Québec ainsi que les régions éloignées et les communautés isolées qui a eu lieu le 1^{er} avril 2021.

Action

- Communiquer avec le BAPE pour demander des clarifications sur le rôle du CCEK lors de l'atelier du 23 avril.

8. Divers

Une mise à jour sur la création du nouveau site Web du CCEK et l'achat de licences de logiciels pour les employés du secrétariat est présentée aux membres.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
Le 29 septembre 2021